

PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION « BATIMENT-CONSTRUCTION »
**Ambassadeurs des matériaux biosourcés : sensibiliser et conseiller
les acteurs de la construction**

Pour vous inscrire : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/> et cliquez sur « rechercher et s'inscrire » OU via le lien suivant : http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php?id_session=31461
Aide sur l'inscription en ligne [ici](#)

Cette action fait partie du parcours de professionnalisation « bâtiment-construction » mis en œuvre par la DGALN pour les agents en poste sur ces missions.

Vous trouverez en annexe l'ensemble des actions du parcours avec le lien intranet: http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/les-parcours-de-professionnalisation-a11372.html?id_rub=4389

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

QUAND ?

4 et 5 novembre 2024

date limite d'inscription
7 octobre 2024

OÙ ?

CVRH de NANTES

25 rue du Douet Garnier
44036 NANTES cedex 1

Vos contacts à la DGALN

Maîtrise d'ouvrage : DHUP / QC2
Cheffe de projet : Laure TRANNOY
Laure.Trannoy@developpement-durable.gouv.fr

DGALN - Sous-direction des ressources humaines et des compétences
Véronique GUIBOUX – Cheffe de projet développement des compétences

Votre contact au CVRH et à la DREAL

Chargée de projet CVRH : Valérie BOSSARD
☎ : 07 61 74 61 70

Adresse courriel unité :
matt-cvrh-nantes@developpement-durable.gouv.fr

Contact DREAL : Sara ANGOTTI
☎ : 02 72 74 75 41
sara.angotti@developpement-durable.gouv.fr

Les objectifs de la formation

Les objectifs de la formation sont :

- Découvrir les caractéristiques des matériaux biosourcés dans la construction et les principaux acteurs régionaux.
- Disposer de connaissances suffisantes pour pouvoir répondre à des questions d'ordre général sur les matériaux les plus usuels et faciliter leur prescription.
- Intégrer le réseau d'ambassadeurs des bio et géo sourcés.

Le public concerné – les pré-requis

Cette formation s'adresse en priorité aux acteurs œuvrant en **région Pays de la Loire** (structure publique ou parapublique).

- Services de l'État : DREAL et DDTM (Unité bâtiment / construction, aménagement / habitat, conseil aux territoires...), SGAR, etc. ;
- Organismes de conseils tels que ALE, CAUE, Parcs Naturels Régionaux, Conseiller en Énergie Partagé, associations ;
- Commune ou EPCI ;
- Bailleurs sociaux ;
- Et plus largement toute personne en charge de conseil ou d'appui aux porteurs de projets de réhabilitation ou de construction.

CONTEXTE

Au-delà de l'utilisation du bois dans la construction, les matériaux biosourcés issus de la biomasse d'origine végétale ou animale, représentent une large gamme d'usages pour le bâtiment : isolants, granulats pour béton et mortier, panneaux de particules ou de fibres végétales, matériaux composites à base de fibres végétales et chimie du bâtiment.

Les biosourcés présentent l'avantage d'être renouvelables et sont capables de stocker le carbone atmosphérique par photosynthèse. Le déploiement des solutions constructives à base de biosourcés, axe de transition écologique dans le bâtiment, doit permettre de dynamiser l'économie territoriale. La terre crue, bien que « hors biosourcés », constitue aussi une piste d'avenir en termes d'empreinte carbone ainsi que, au titre de l'économie circulaire, le réemploi.

Parmi les textes de loi, 7 ans avant la RE 2020 (entrée en vigueur en 2022) qui rappelle l'exigence de performance environnementale des matériaux, peuvent être cités :

- *L'article 14 de la loi n°2015-992 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (17 août 2015) : « L'utilisation des matériaux biosourcés concourt significativement au stockage de carbone atmosphérique et à la préservation des ressources naturelles. Elle est encouragée par les pouvoirs publics lors de la construction ou de la rénovation des bâtiments » ;*
- *L'article 181 de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique : « Les performances énergétiques, environnementales et sanitaires des bâtiments et parties de bâtiments neufs [...] répondent à des objectifs d'économies d'énergie, de limitation de l'empreinte carbone par le stockage du carbone de l'atmosphère durant la vie du bâtiment, de recours à des matériaux issus de ressources renouvelables ».*

Au niveau régional, les DREAL sont engagées dans une démarche concrète de structuration et de développement économique de filière aux côtés des professionnels et des collectivités. C'est pourquoi elles sont fortement impliquées dans la tenue des formations « Ambassadeurs biosourcés » et travaillent de concert avec les CVRH pour le montage de ces formations.

Pour toute information complémentaire sur le programme n'hésitez pas à contacter la DREAL Pays de la Loire – Sara ANGOTTI tél : 02 72 74 75 41

PROGRAMME PROVISOIRE DE LA FORMATION

Le programme ci-dessous est donné à titre informatif ; il est susceptible d'évoluer en fonction des disponibilités des intervenants et/ou de la modification de la présentation prévue.

4 novembre 2024

Matin :

Accueil des participants par le CVRH

- *Introduction sur les matériaux biosourcés*
- *Matériaux Biosourcés : intérêts et cadre*
- *Commande publique et matériaux biosourcés*

Après-midi :

- *Assurabilité des matériaux et assurance bâtiment*
- *Bois*

5 novembre 2024

Matin :

- *Terre crue*
- *Chanvre*

Après-midi

- *Paille*
- *Rénovation et matériaux biosourcés*

Les intervenants

- *Céline LEMASSON (CEREMA)*
- *Laurence CESBRON (RESECO)*
- *Nadège HERMIER (SMABTP)*
- *Maxime BAUDRAND (Fibois)*
- *Corentin MOURAUD (Collectif terreux armoricains)*
- *Baptiste CHAUVET-RONDREUX (Construire en chanvre)*
- *François-Xavier VENDEVILLE (Collectif Paille Armoricain)*
- *Jérôme SOLARD (bureau d'études thermique)*

BULLETIN D'INSCRIPTION
PNF DGALN 2024 – Action n° 24-264
(à retourner au CVRH au plus tard le jour de la date de limite d'inscription
par courriel à l'adresse suivante : matt-cvrh-nantes@developpement-durable.gouv.fr)

LA FORMATION : PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION « BATIMENT-CONSTRUCTION »
Ambassadeurs des Matériaux Biosourcés : sensibiliser et conseiller
les acteurs de la construction

CVRH concerné : **NANTES**
 Chargée de projet : Valérie BOSSARD
 Dates de la formation : **4 et 5 novembre 2024**
 Date limite d'inscription : 7 octobre 2024

Catégorie d'action de formation : (cocher la case informatiquement)

T1 – adaptation immédiate au poste de travail
 T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier
 T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications
 Le stagiaire utilise son compte personnel de formation (C.P.F.) : oui non

LE CANDIDAT (à renseigner dans les cases informatiquement)

Nom Prénom Sexe (H/F)

Service ou organisme N° du département

Grade

Fonctions

Adresse courriel

Téléphone

Catégorie fonction publique					
A+ <input type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	OPA <input type="checkbox"/>	Contractuel <input type="checkbox"/>
Statut d'origine du demandeur					
MTECT <input type="checkbox"/>	MASA <input type="checkbox"/>	Autre Min. État <input type="checkbox"/>	Collectivité <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	

Motivations et attentes du candidat

Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation	Date et signature du candidat
Avis favorable <input type="checkbox"/> réservé <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/>	Date et signature du supérieur hiérarchique
Priorité 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	Visa du responsable RH ou formation du service